

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-LOBO /SG/CIPM/25 DU 10 JANVIER 2025, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE DANS LA LOCALITE DE NKONGMESSA DANS LA COMMUNE DE LOBO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des Travaux communaux pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2025, le Maire de la Commune de LOBO, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, pour le compte du Maire de la Commune de LOBO, un Appel d'Offres National Ouvert pour L'exécution des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE dans la localité de Nkongmessa dans la Commune de LOBO, Département de la Lékié, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Lot 100 : Travaux préparatoires ;

Lot 200 : Terrassements ;

Lot 300 : Fondation ;

Lot 400 : Maçonnerie et élévation ;
Lot 500 : Charpente et couverture ;
Lot 600 : Enduit et revêtement ;
Lot 700 : Menuiserie métallique et bois ;
Lot 800 : Electricité ;
Lot 900 : Peinture ;
Lot 1000 : VRD et Assainissement.
Lot 1100 : Equipement.

3.Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget : BIP MINADER, EXERCICE 2025

N° Lot	Nature de la prestation	Lieux	Montant Prévisionnel TTC
02	EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION COMMUNAUTAIRE DANS LA LOCALITE DE NKONGMESSA DANS LA COMMUNE DE LOBO		D'UNE CASE NKONGMESSA 23 000 000

4. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'adjudicataire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la COMMUNE DE LOBO.

4.Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics installée au Cameroun.

5.Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget : BIP MINADER, EXERCICE 2025

N° Lot	Nature de la prestation	Lieux	Montant Prévisionnel TTC
02	EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION COMMUNAUTAIRE DANS LA LOCALITE DE NKONGMESSA DANS LA COMMUNE DE LOBO		D'UNE CASE NKONGMESSA 23 000 000

4. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'adjudicataire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la COMMUNE DE LOBO.

6.Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de LOBO dès publication du présent avis,

7.Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de LOBO, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante-cinq mille (65 000) de Francs FCFA, payable à la Recette Municipale de LOBO, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8.Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, devra être déposée à la Mairie de LOBO contre récépissé, au plus tard le 06 Février 2025 à 10 Heures, heure locale revêtue de la mention suivante.

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°003/AONO/C-LOBO /SG/CIPM/2025 DU 10 JANVIER 2025, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE DANS LA LOCALITE DE NKONGMESSA CENTRE DANS LA COMMUNE DE LOBO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9.Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de quatre-vingt-dix (90) jours

10.Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de quatre cent soixante mille (460 000)francs CFA

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre

11.Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de quatre cent soixante mille (460 000)francs CFA

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre

12.Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le 06 Février 2025 à 11 heures, par la Commission Interne de passation des marchés publics, dans la salle de réunion de la Mairie de LOBO, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à quatre-vingt (80) pour cent (100).

13.Critères d'évaluation

Pièces administratives

- a) dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
- b) Pièce falsifiée ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du

système des marchés publics).

11.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes
- b) absence d'attestation de non abandon de Marché signée sur l'honneur ;
- c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux
- d)) ; Absence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins 80% des critères essentiels.

11.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

12- Principaux critères de qualification

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-distante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent

être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Maire de la Commune de LOBO Tel : 694414867.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler à la CONAC aux numéros suivants :

YAOUNDE Le 08-01-2025

Le MAIRE

OBONO ONGUENE SERGE BERTIN